



Certificat d'accréditation

N° : 1-1-037 Rév 01

L'Organisme Algérien d'Accréditation (ALGERAC), crée par décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

EURL CALTEST METROLOGIE

Adresse : Lot Blanchette N° 73, Sebala, Draria - Alger

Possède les compétences requises pour effectuer des activités d'Etalonnage conformément à la norme ISO/IEC 17025 : 2017 et aux règles d'application d'ALGERAC.

La portée d'accréditation et les sites concernés sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

ALGERAC est signataire des accords de reconnaissance multilatérale avec l'European co-operation for Accreditation EA-MLA et des accords de reconnaissance mutuelle avec l'International Laboratory Accreditation Cooperation ILAC-MRA.

Date de prise d'effet : 09/12/2025

Date de fin de validité : 26/05/2027

La Directrice Générale

BOULSNANE Wafa



Date d'octroi de l'accréditation initiale : 27/05/2024

ANNEXE TECHNIQUE Rév 02 (01/02/2026)

L'entité juridique ci-dessous désignée :

Nom : EURL CALTEST METROLOGIE

Adresse : Lot Blanchette N° 73 Sebala, Draria - Alger

Est accrédité par ALGERAC - Département Laboratoire d'étalonnage selon la norme ISO/IEC 17025 :2017 pour son laboratoire, unité technique suivante :

SITE CONCERNE	Laboratoire d'étalonnage Contact technique : MEDDAHI Zakaria Mobile : 0560189678 Contact Commercial : 0560189591/ 0560189584 Fix/Fax : 020 32 78 22 Adresse du laboratoire : : Lot Blanchette N° 73 Sebala, Draria-Alger E-mail : caltestmetrologie@yahoo.com
----------------------	--

Unité technique concernée :

- **Température ;**
- **Pesage IPFNA ;**
- **Caractérisation des enceintes thermostatiques.**

Cette accréditation est la preuve de la compétence technique du laboratoire pour les activités susmentionnées et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF Avril 2017)

Date de prise d'effet : **le 01/02/2026**

Date de fin de validité : **le 26/05/2027**

Pour la Directrice Générale et par délégation
Le Chef département des laboratoires Étalonnage

ZEROUKI Meriem

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise.

Temperature

Objet soumis à l'étalonnage	Mesurande	Étendue de mesure	Incertitude élargie	Principe de Mesure Référence de la méthode	Moyen d'étalonnage (Équipement, étalon)	Prestation en Laboratoire (L) et ou sur Site (S)
Chaîne de mesure de Température (sonde à résistance associée à un afficheur)	Température	-40°C ≤ T ≤ 0°C 0°C < T ≤ 50°C 50°C < T ≤ 100°C 100°C ≤ T ≤ 150°C 150°C < T ≤ 200°C 200°C < T ≤ 250°C 250°C < T ≤ 380°C	0.049 °C 0.046 °C 0.064 °C 0.089 °C 0.20 °C 0.67 °C 0.75 °C	Étalonnage par comparaison directe PR/PT/08 Rev 04	Chaîne de mesure de Température étalon (sonde à résistance de platine associée à un afficheur) Bain Liquide /Four Sec	L
Chaîne de mesure de Température (thermocouple associé à un afficheur)	Température	-40°C ≤ T ≤ 0°C 0°C < T ≤ 50°C 50°C < T ≤ 100°C 100°C ≤ T ≤ 150°C 150°C < T ≤ 200°C 200°C < T ≤ 250°C 250°C < T ≤ 380°C	0.061 °C 0.052 °C 0.070 °C 0.098 °C 0.44 °C 0.67 °C 0.75 °C	Étalonnage par comparaison directe PR/PT/08 Rev 04	Chaîne de mesure de Température étalon (Sonde à résistance de platine associée à un afficheur) Fours Secs	L

Chaîne de mesure de Température (sonde à résistance associée à un afficheur)	Température	$-20^{\circ}\text{C} \leq T \leq 35^{\circ}\text{C}$ $35^{\circ}\text{C} < T \leq 100^{\circ}\text{C}$ $100^{\circ}\text{C} < T \leq 150^{\circ}\text{C}$ $150^{\circ}\text{C} \leq T \leq 200^{\circ}\text{C}$ $200^{\circ}\text{C} < T \leq 300^{\circ}\text{C}$ $300^{\circ}\text{C} < T \leq 380^{\circ}\text{C}$	0.26 °C 0.12 °C 0.19 °C 0.22 °C 0.65 °C 0.73 °C	Étalonnage par comparaison directe PR/PT/08 Rev 04	Chaîne de mesure de Température étalon (Sonde à résistance de platine associée à un afficheur) Fours Secs	S
Chaîne de mesure de Température (thermocouple associé à un afficheur)	Température	$-20^{\circ}\text{C} \leq T \leq 35^{\circ}\text{C}$ $35^{\circ}\text{C} < T \leq 125^{\circ}\text{C}$ $125^{\circ}\text{C} < T \leq 200^{\circ}\text{C}$ $200^{\circ}\text{C} \leq T \leq 300^{\circ}\text{C}$ $300^{\circ}\text{C} < T \leq 380^{\circ}\text{C}$	0.30 °C 0.19 °C 0.28 °C 0.65 °C 0.73 °C	Étalonnage par comparaison directe PR/PT/08 Rev 04	Chaîne de mesure de Température étalon (Sonde à résistance de platine associée à un afficheur) Fours Secs	S

Portée Fixe : « Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les étalonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées».

Caractérisation des enceintes thermostatiques :

Objet soumis à l'étalonnage	Mesurande	Étendue de mesure	Incertitude élargie (*)	Principe de Mesure Référence de la méthode	Moyen d'étalonnage (Équipement, étalon)	Prestation en Laboratoire (L) et ou sur Site (S)
Enceintes thermostatiques	Température de l'air en régime établie	-40 < T ≤ 80°C	0,33°C	Caractérisation et vérification d'un milieu de travail en température en utilisant des capteurs de température étalons.	Centrale de mesure associée aux thermomètres à résistance	S
		80 < T ≤ 100°C	0,33°C			
		100 < T ≤ 150°C	0,35°C			
	Détermination de :			Méthode interne : PR/PT/13	Centrale de mesure associée aux thermocouples	
	- Écart de consigne	-40 < T ≤ 80°C	0,58°C			
	- Erreur d'indication	80 < T ≤ 100°C	0,58°C			
- Homogénéité	100 < T ≤ 140°C	0,58°C				
- Stabilité	-25 < T ≤ 80°C	0,91°C				
	80 < T ≤ 100°C	0,91°C				
	100 < T ≤ 150°C	0,91°C				
	150 < T ≤ 180°C	1.42°C				

Portée Fixe : « Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les étalonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées».

Pesage IPFNA :

Objet soumis à l'étalonnage	Mesurande	Étendue de mesure	Incertitude élargie (*)	Principe de Mesure Référence de la méthode	Moyen d'étalonnage (Équipement, étalon)	Prestation en Laboratoire (L) et ou sur Site (S)
Instrument de pesage à fonctionnement non automatique (IPFNA)	Erreur d'indication	1mg ≤ m ≤ 10g	$(1.00.10^{-6}.m+3.80.10^{-4})g$	Par pesée d'étalon de masse	Masses Étalons de classe F1	S
		10g < m ≤ 100g	$(1.89.10^{-6}.m+3.71.10^{-4})g$			
		100g < m ≤ 300g	$(3.70.10^{-6}.m+1.90.10^{-4})g$			
		300g < m ≤ 1000g	$(1.11.10^{-6}.m+3.29.10^{-2})g$			
		1000g < m ≤ 6000g	$(8.60.10^{-6}.m+2.54.10^{-2})g$	Méthode interne PR/PT/12	Masses Étalons de classe M1	
		6kg < m ≤ 30 kg	$(2.12.10^{-5}.m+2.04.10^{-1})g$			
		30kg < m ≤ 60kg	$(2.67.10^{-5}.m+5.30) g$			
		60kg < m ≤ 150kg	0.058kg			
150kg < m ≤ 600kg	0.12kg					

Portée Fixe : « Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les étalonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées».

***Calibration and Measurement Capability (CMCs) déclarés par le laboratoire :** est l'aptitude en matière de mesures et d'étalonnages disponible pour les clients dans des conditions normales :

Les (CMCs) sont exprimés en termes de :

- Mesurande ou matériau de référence ;
- La méthode ou la procédure d'étalonnage ou de mesure, le type d'instrument à étalonner ou de matériau à mesurer ;
- L'étendue de mesure et les paramètres additionnels le cas échéant ;
- L'incertitude élargie rapportée est basée sur une incertitude type composée multipliée par un facteur d'élargissement k , fournissant une probabilité de couverture d'environ 95 %.
- L'incertitude élargie est donnée avec un maximum de deux chiffres significatifs

Responsable d'accréditation
FERRAH BILLEL